

Communications diverses

M. LE MAIRE : Je vais vous communiquer les dates des prochaines séances du Conseil Municipal puisque nous fixerons les dates pour trois, voire six mois afin de vous permettre de vous organiser. Un certain nombre d'entre vous ont des responsabilités importantes et ne sont pas forcément toujours à Besançon, il faut donc qu'ils puissent organiser leur agenda en conséquence. Le prochain Conseil Municipal a donc lieu le jeudi 12 avril à 18 heures, nous y traiterons des commissions et délégations, des taux des taxes locales. Le Conseil suivant aura lieu le jeudi 3 mai, il s'agira d'une séance normale, le jeudi 31 mai nous aurons également une séance normale, le jeudi 14 juin : compte administratif + bilan des délégations de service public et le jeudi 28 juin une séance normale. Il y aura certainement encore une séance en juillet. Ce calendrier peut éventuellement être modifié s'il y avait des raisons impératives.

J'indique aussi, pour ceux qui souhaiteraient nous accompagner, que je déposerai une gerbe avec Robert SCHWINT à 9 heures au Monument aux Morts demain matin.

Par ailleurs, j'ai souhaité qu'en signe d'accueil, de bienvenue, on mette à votre place une petite valise à l'intérieur de laquelle vous trouverez un recueil sur le fonctionnement des services municipaux, divers documents, votre carte de parking qui est une carte personnelle, vous ne pouvez pas la prêter car il y a très peu de places sur le parking municipal.

Je vous indique aussi que la semaine prochaine à 9 heures dans cette salle, j'ai souhaité qu'il y ait une réunion de présentation des services de la Mairie afin que les uns et les autres vous connaissiez bien le fonctionnement des services municipaux. Samedi 31 mars à 9 heures, l'ensemble des directeurs de service seront donc ici pour présenter les services. On l'a fait ici parce qu'il y a des micros pour tout le monde sachant que nous organiserons aussi trois visites sur place, une visite à la Pelouse certainement un vendredi en fin d'après-midi, une visite au CCAS même jour même horaire et une visite au Centre Administratif Municipal afin que vous puissiez bien connaître les services et leur localisation. Je rappelle que les services sont à votre disposition sachant que les élus municipaux ne doivent pas aller directement dans les services. Ils doivent passer par le canal des Adjoints ou du Maire ou du Cabinet du Maire, on ne peut pas accéder directement aux services. C'est valable pour tout le monde d'ailleurs, ce n'est pas un problème de minorité ou d'opposition. Le Cabinet du Maire est à votre disposition, en l'occurrence mon Directeur de Cabinet Gérard HUBERT qui est derrière moi, le Directeur Général des Services : Jean-Paul CHEVAILLER est également à votre totale disposition avec son Adjoint M. PENGREC'H et le Directeur Général des Services Techniques, M. BOYER. Je peux vous les présenter d'ailleurs : sont ici derrière moi, M. MEYER qui s'occupe du personnel, M. RUYSEN des finances, Jean-Luc BOYER Directeur Général des Services Techniques, Jean-Paul CHEVAILLER, Directeur Général des Services, Daniel PENGREC'H, Directeur Général Adjoint des Services, Gérard HUBERT, Directeur du Cabinet et les membres du Secrétariat Général qui nous enregistrent.

Dont acte.